

Concilier pratique et innovation par la recherche



La recherche-action vise à faire émerger, de manière participative, des solutions concrètes à des problématiques de terrain relevée avec les professionnel·les concerné·es.

© Zarya Maxim / Adobe Stock

Par **Guillaume Dafflon** et **François Renevier**, travailleurs sociaux, Master en travail social (HES-SO)

En Suisse, la recherche en travail social traite de phénomènes sociaux que les professionnel·les du travail social sont amené·es à rencontrer sur les terrains. Dans le sillage du développement du travail social comme discipline académique, celle-ci prend toujours plus d'ampleur et de profondeur. Il s'agit souvent de recherches appliquées, qui articulent différentes disciplines des sciences sociales afin de déterminer les mécanismes sociaux et sociétaux qui influencent les pratiques professionnelles du travail social. Ces recherches n'ont plus à prouver leur utilité, tant elles fournissent de précieuses clés de compréhension qui se concrétisent par des préconisations adressées aux professionnel·les du travail social.

Depuis une dizaine d'années, de nouvelles recherches se développent, principalement sous la forme de **recherches-actions**. Ces dernières sont réalisées avec une diversité de méthodes, dont le point commun est de produire des connaissances scientifiques avec un objectif de **transformation sociale** à travers l'action. Ces recherches, qui s'inscrivent dans la recherche-développement, semblent particulièrement pertinentes pour le travail social, en particulier pour répondre à **deux enjeux** : produire des **connaissances scientifiques** qui répondent aux besoins des terrains, d'une part et, d'autre part, contribuer à un **changement social** en soutenant le développement de solutions concrètes sur le plan de l'intervention sociale. Cette caractéristique intrinsèque à cette approche rend cette dernière particulièrement bénéfique pour les professionnel·les du travail social. La recherche-développement s'aligne ainsi parfaitement avec la mission de changement social de la profession mentionnée dans la définition internationale du travail social (IFSW 1014), en plaçant la discipline au cœur d'une transformation sociale effective.

Comment citer cet article ?

Guillaume Dafflon et François Renevier, «Concilier pratique et innovation par la recherche», REISO, Revue d'information sociale, publié le 13 juin 2024, <https://www.reiso.org/document/12636>

Cette méthode permet de maintenir une **proximité** entre la recherche et le terrain notamment en favorisant, de la part de ce dernier, l'émergence de problématiques et de demandes singulières. Dans cet article, nous explorerons comment la recherche-action, en tant que forme de recherche-développement, offre aux professionnel·les du travail social des outils novateurs pour répondre aux défis actuels.

Un complément indispensable

Comme précédemment mentionné, ces méthodes de recherche à but de développement conservent constamment une proximité avec la réalité du terrain. Si la théorie utilisée pour comprendre les mécanismes impliqués dans une problématique provient de différentes disciplines scientifiques, la **solution** proposée au terme du processus n'est pas universelle car elle dépend grandement du **contexte** et de la réalité du terrain de recherche.

Dans le contexte de la recherche à but de développement, la recherche action semble donc particulièrement intéressante pour le travail social puisqu'elle a la particularité d'être compatible avec les besoins des terrains du travail social (Rullac, 2020). Basée sur la méthodologie de projets, cette approche favorise en effet la recherche d'une solution à un problème déterminé au début du processus de recherche, en collaboration étroite avec le terrain, par le biais d'une **gouvernance participative** indispensable pour garantir la **cohérence** de l'objet de recherche par rapport aux besoins réels. Les chercheurs et chercheuses endossent ainsi un rôle de « cadres développeurs », dont la mission est de proposer une **solution innovante** au terrain en considérant besoins, ressources et contexte.

Les professionnel·les du travail social ajoutent ainsi une **expertise** à leur modalité de professionnalisation, en complétant leur mission initiale — garantir la continuité des dispositifs — par celle de les modifier pour les améliorer. Ces acteurs et actrices de terrain deviennent des agents de **production de connaissances scientifiques** tout en renforçant la pertinence de ces connaissances vis-à-vis des besoins du terrain. Cette évolution redéfinit ainsi le rôle des professionnel·les du travail social en les dotant d'une double expertise à la croisée de la pratique et de la recherche.

L'innovation sociale au service du terrain

Une telle méthodologie de projet contribue à aller au-delà des frontières de la recherche- appliquée. Elle ouvre un paradigme scientifique complémentaire, qui se construit à partir des préconisations émergeant de la recherche, afin de les mettre en œuvre avec les professionnel·les du travail social. La collaboration scientifique continue avec le terrain tout au long du processus de recherche permet l'émergence de **solutions applicables** dans l'environnement de son développement, en intégrant tous les facteurs environnementaux et sociaux qui lui sont propres.

La recherche-développement, la recherche-action et la méthodologie de projets favorisent fortement l'**innovation sociale**. Celle-ci consiste à apporter des **solutions nouvelles** à des **problèmes anciens** qui se renouvellent au gré des évolutions sociales. Elle intègre non seulement les professionnel·les du travail social, mais également les bénéficiaires des dispositifs ainsi que les partenaires des institutions, comme les financeurs ou encore les politiques. Cette **implication** des tou·tes les acteurs et actrices concerné·es est essentielle pour que la recherche-développement puisse aboutir à une solution pertinente et durable qui intègre l'ensemble des points de vue, lesquels s'articulent dans une nouvelle forme de délibération scientifique au service de l'**efficacité** des dispositifs et de leurs prises en charge.

La quête permanente de solutions concrètes, en adéquation avec la problématique professionnelle repérée, implique une **approche pluridisciplinaire**. Ces recherches peuvent donc être effectuées au-delà des frontières du travail social, en s'inspirant de concepts scientifiques originellement issus d'autres domaines. Cela implique parfois un important travail **d'adaptation** pour rendre le projet cohérent et innovant. Les parties prenantes à ce processus

peuvent également être confrontées à des projets dont la solution identifiée sort de leurs expériences et de leurs expertises. C'est en procédant à l'adaptation et aux réflexions quant à la mise en œuvre des résultats que le travail social peut poursuivre son expansion, dans une logique de « copié-collé » (Parpan-Blaser & Rullac, 2023). Ainsi, la profession peut repousser ses frontières initiales tout en favorisant l'innovation sociale.

L'enjeu de l'autonomisation de l'intervention

Dans ses multiples formes, la recherche-développement complète ce qu'on pourrait appeler le « cycle de l'intervention » du travail social. Avec cette approche, la profession se trouve en mesure de dépasser des constats de terrain établis sur des bases scientifiques, pour travailler sur des **solutions** puis les mettre en œuvre au travers de l'intervention, avant d'éventuellement repasser dans une nouvelle phase d'évaluation et d'amélioration. La principale difficulté réside dans l'implication continue des acteurs et actrices de terrain qui se trouvent déjà (sur)occupé-es par le fonctionnement quotidien des dispositifs. Le principal enjeu est donc d'élaborer des méthodologies de projets qui s'avèrent compatibles avec les **contraintes** des institutions.

Ces enjeux ne sont pas anodins et nécessitent une **formation** spécifique dont la responsabilité revient principalement aux Hautes écoles de travail social, dans leurs missions scientifiques et pédagogiques de recherche-appliquées et développement. En équilibrant et en articulant les différents types de recherche, l'émergente discipline académique du travail social se trouve alors susceptible d'atteindre un point d'équilibre entre théorie et pratique pour accompagner son champ professionnel de référence. Cette nouvelle perspective épistémologique devient alors un moteur de la disciplinarisation du travail social en tant que champ professionnel et académique au service des savoirs et des pratiques (Kempter & Descloux, 2022).

Ainsi, le travail social se révélera davantage en capacité d'agir auprès des publics vulnérables, mais également en mesure de proposer des solutions aux problématiques rencontrés, dans une optique de changement social (Fédération Internationale du Travail Social, 2014). Soutenir cette capacité dans le domaine du travail social, c'est respecter l'intégrité de ce dernier et ses valeurs orientées sur le développement du **pouvoir d'agir**, la participation et l'autonomisation.

La recherche-développement s'avère susceptible de fonder une recherche en travail social qui permette aux travailleurs et travailleuses sociales d'optimiser leur intervention. C'est un moyen pour les professionnel-les de **documenter** scientifiquement leurs actions, leurs réflexions et leur progression dans la recherche de solutions innovantes, lesquelles transforment, à leur échelle, l'intervention sociale pour la rendre plus ciblée, plus cohérente et plus agréable, tant pour les bénéficiaires que pour les professionnel-les. En utilisant ce type d'approche émerge alors l'idéal d'une disciplinarisation du travail social « entendue comme la production de savoirs endogènes issus d'une rencontre réussie entre académisme, méthode, savoirs professionnels et savoirs d'usage » (Frund, 2022, p.129).

Références bibliographiques

- Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux [IFSW]. (2014). [Définition Internationale du Travail Social](#).
- Frund, R. (2022). [Postface : Innovation sociale et démocratisation des savoirs : un chemin vers la disciplinarisation du travail social ?](#). Dans : Romain Descloux éd., Les enjeux du développement de projets pour l'innovation sociale : Expérimentations dans une formation en travail social (pp. 123-130). Association Sociographe.
- Kempter, K. & Descloux, R. (2022). [La méthodologie de développement de projet en travail social comme moteur de la disciplinarisation du travail social](#). *Écrire le social*, 4, 79-89.
- Parpan-Blaser, A., & Rullac, S. (2023). [Entwicklung von Innovationen in der Sozialen Arbeit durch Copy & Paste?](#) *Soziale Innovation* 2023, 11-20.
- Rullac, S. (2020). [Le diagnostic du projet en travail social ou le préambule novateur](#). *Revue Française de*

Lire également :

- Jules Schminke et Laureen Gueissaz, [«Cellules d'immersion pour se former à l'innovation»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 29 février 2024
- Romain Descloux, [«Approche collaborative pour l'insertion des jeunes»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 29 janvier 2024
- Stéphane Rullac, [«Caractériser les recherches-actions collaboratives»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 18 janvier 2024
- Marie-Claire Rey-Baeriswyl, [«Un pont entre science et société»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 2 octobre 2023
- Stéphane Rullac, [«D'usager-e à expert-e: le travail social en mutation»](#), REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 26 juillet 2021